

PENCADENIC LE TOUR DU PARC

TROIAD PENN KADENIG

Niveau :
FACILE

Distance :
9 KM

Durée :
3H00

GPS
02°38'52" W
47°31'35" N

Départ place de
l'Eglise

LE TOUR DU PARC

Descendre en contrebas du parking pour découvrir **LA FONTAINE SAINT-CLAIR** **1** et sa croix insolite. Traverser la résidence Ker Eugène et celle du Petit Verger. Aller vers le village de Boderhaff (bois du cerf). A travers le marais de l'Eher de Caden puis le long d'anciens marais salants, un chemin mène à Kervaniet et **AU VILLAGE DE PENCADENIC** **2**. **DE LA POINTE DE PENCADENIC** **3**, beau point de vue sur Penerf, la rivière et Penvins. Prendre la route jusqu'à Castel (à marée haute) ; sinon on peut rejoindre castel en

longeant la plage (à marée basse). Le Tour du Parc est un centre renommé pour l'ostréiculture et pour les coquillages et crustacés. A partir de 1858, les ostréiculteurs ont remplacés les paludiers. A Pencadenic Castel, Banastère, découvrez les exploitations ostréicoles et leurs cabanes de chantier. Aujourd'hui, une quarantaine d'exploitations ostréicoles y sont disséminées sur la côte de Pencadenic à Banastère. Ici vous découvrirez le royaume des oiseaux : aigrettes, hérons, busards, ibis... Passer au

milieu des chantiers ostréicoles et poursuivre le long du sentier côtier. Le Tour du Parc doit son nom à sa situation à proximité des murs de l'un des parcs du château de Suscinio, la commune faisant partie autrefois des dépendances du château. Avant Kermor, une voie à droite vous ramène à l'Eglise, par Kerjouët (raccourci). Sinon, suivre le sentier qui longe l'océan jusqu'à **BANASTÈRE** **4** puis traverser la route et prendre le chemin en face le long de l'étier de Kerboulico arrivée à la rue de Toulcaden prendre à droite et revenir à l'Eglise.

UN PEU
D'HISTOIRE

LA "DRAGUE" EN RIVIÈRE DE PENERF

Dans les années 50, ce village tranquille voit arriver, une fois par an, une foule de visiteurs. Des familles entières côtoient ainsi personnalités locales et autorités maritimes pour le "Draguage des huîtres". C'est une grande fête ! De très nombreuses embarcations investissent la rade. Les affaires maritimes ont perçu les redevances fixées en fonction de l'importance estimée du banc d'huîtres plates (mais aussi de creuses, de pétoncles, de palourdes ...) qui se forme chaque année au fond de la rivière. En dehors des deux jours autorisés, le draguage est interdit sous peine de très fortes amendes. Les emplacements de chaque bateau sont tirés au sort. Un bateau de six matelots peut ainsi récolter 800 kilos de coquillages dont une partie est vendue sur place. La plus grande part est négociée auprès des grossistes (les premiers mareyeurs...) qui assureront la commercialisation.



